

Renseignements pratiques



Inscription

Au moyen du formulaire ci-joint à retourner, par mail ou par la poste, jusqu'au 28 octobre 2016. Après cette date, les inscriptions se feront uniquement à l'accueil du congrès.

Tarifs d'inscription

Journée et soirée	Plein tarif	CHF 110.–
	Tarif réduit (étudiants, AI, AVS)	CHF 50.–
Journée	Plein tarif	CHF 100.–
	Tarif réduit (étudiants, AI, AVS)	CHF 45.–
Soirée	Plein tarif	CHF 20.–
	Tarif réduit (étudiants, AI, AVS)	CHF 10.–

CCP 17-400055-0 avec mention « Congrès »
IBAN CH83 0900 0000 1740 0055 0
L'inscription est validée dès réception de votre règlement.
Vous recevrez une confirmation d'inscription.

Repas de midi

Plusieurs restaurants aux alentours.

Pour tout renseignement

ANAAP • « Le Déclic » • Rue du Plan 19 • 2000 Neuchâtel
www.anaap.ch
E-mail: secretariat@anaap.ch
Tél. 032 721 10 93, 14h-17h

Lieu du congrès



Adresse

Hôtel Beaulac • Esplanade Léopold-Robert 2 • 2000 Neuchâtel

Parking

Nous vous conseillons le parking des Jeunes-Rives, places payantes CHF 1.– / heure avec monnaie uniquement.

Plan



association
neuchâteloise
d'accueil et d'action
psychiatrique

anaap

Santé psychique : les proches, des partenaires qui comptent ?

Congrès de l'ANAAP
Mercredi 9 et jeudi 10 novembre 2016

Hôtel Beaulac • Esplanade Léopold-Robert 2 • 2000 Neuchâtel



Avec le soutien de la Ville de Neuchâtel

Santé psychique : les proches, des partenaires qui comptent ?



L'ANAAP est constituée de personnes concernées par la maladie psychique, de professionnels et de proches. Les proches sont des maillons essentiels de cette chaîne où l'entraide, le partenariat, la solidarité et l'ouverture se mêlent pour créer un univers dans lequel – nous l'espérons – chacun peut trouver sa place et être acteur de sa propre vie.

Mais être un proche, ce n'est pas si simple... Pendant longtemps, dans le milieu de la psychiatrie, les proches étaient mis de côté, négligés, peu pris en compte, voire même rendus responsables des difficultés de leur proche souffrant. Souvent, ils étaient écartés des prises de décision, en matière de traitement ou de prise en charge.

Aujourd'hui, de plus en plus, le proche est reconnu comme un membre à part entière du réseau de soins. Il existe des groupes de soutien, des plates-formes d'entraide, une « Charte des proches ». Les choses ont bougé ! Les proches se mobilisent, font entendre leur voix, preuve en est les associations de proches qui existent en Suisse romande. Mais est-ce vraiment la panacée ? En côtoyant des proches au plus profond de leur vécu, on se rend compte que tout n'est pas rose, que leur parole d'« expert » de leur proche souffrant n'est pas toujours reconnue, qu'il est difficile de jongler entre ses besoins et les besoins de l'autre, que l'aide n'est pas toujours présente là où on l'espère, qu'accompagner un proche souffrant demande temps, énergie et ressources. Parfois, aussi, pour les personnes concernées, les relations avec les proches sont source de conflit et d'indifférence.

En choisissant ce thème, nous vous proposons de mettre un zoom sur ces personnes qui, jour après jour, font route sur ce chemin sinueux. Nous voulons nous questionner sur ce qui se tisse dans l'échange entre les différents partenaires, ce qui permet de construire des projets toujours plus solides, d'améliorer la communication et la transmission d'informations, de développer stratégies et compétences.

Nous nous réjouissons de vous accueillir et vous attendons nombreux !

Pauline Mayer
Intervenante en psychiatrie sociale
Psychologue FSP

Programme



Mercredi 9 novembre

- 20h Ouverture officielle par **Laurent Kurth**, conseiller d'Etat, chef du Département des finances et de la santé
- 20h15 **LE SOUCI DES AUTRES ET SES AVATARS**
Gérard Salem, médecin spécialiste FMH en psychiatrie et psychothérapie ; directeur de CONSYL, Lausanne, chargé de cours aux universités de Paris VI et de Genève ; auteur

Jeudi 10 novembre

- 8h Accueil
- 8h30 Mot de bienvenue de **Michel Bise**, président de l'ANAAP, et de **Nadia Nicoli**, coordinatrice de l'ANAAP
- 8h45 Allocution de **Christine Gaillard**, conseillère communale, Ville de Neuchâtel, directrice de l'éducation, de la santé et de la mobilité
- 9h **QUELLE(S) PLACE(S) POUR LES PROCHES AUX URGENCES PSYCHIATRIQUES ?**
Stéphane Saillant, médecin spécialiste FMH en psychiatrie et psychothérapie ; médecin-chef du Centre d'urgences psychiatriques et psychiatrie de liaison, CNP, Neuchâtel
- 10h Pause
- 10h30 **LES PROCHES : NOTION(S) ET RÔLE(S) DANS LE DROIT DE LA PROTECTION DE L'ADULTE**
Estelle de Luze, professeure assistante, Faculté de droit, Université de Lausanne
- 11h30 **DE L'IMPUISSANCE À L'ACTION, DES PROCHES DE PATIENTS PSYCHIQUES DÉTENUS EN PRISON TÉMOIGNENT**
Naima Smiej et **Ruth Challandes**, proches

Programme



- 12h15 Pause de midi
- 14h **PROCHES AIDANTS D'UN AUTRE MONDE : QUEL AUTRE MONDE ?**
Jean-Claude Métraux, médecin spécialiste FMH en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents ; chargé de cours à l'Université de Lausanne
Céline Froidevaux, psychologue
Sonia Ciotta, psychologue FSP
- 15h **CHEMIN DE CROIX, CHEMIN D'ESPOIR**
Marcel Carrard, proche et membre du comité de l'ANAAP
- 15h15 Pause
- 15h45 **DE BAS EN HAUT**
Christian Monnier, membre de l'ANAAP et **Adrienne Baussière**, médecin spécialiste FMH en psychiatrie et psychothérapie
- 16h **UN PARENT QUI VA MAL, AU BICEPS ON EN PARLE**
Silvia Parraga Furnari, psychologue-psychothérapeute FSP
Julie Bordet, psychologue FSP, Le Biceps, Genève
- 17h Fin

